

L'évolution erratique de l'industrie en Haïti

Charles L. CADET

Très tôt en Haïti, environ une cinquantaine d'années après son indépendance en 1804, on a vite compris l'intérêt que pouvait présenter l'industrie pour le développement économique et social du pays. Il y a même eu un courant de pensée, dont le chef de file était l'homme d'affaires et économiste Edmond Paul, qui a pris corps en ce sens. Pourtant, un certain nombre de facteurs, parmi lesquels il faut compter la politique économique libérale conduite par l'État, ont empêché son implantation solide durant le XIX^{ème} siècle.

Cependant, on assistera à l'inscription stable de ce secteur dans le tissu économique global du pays au cours de la seconde phase de son évolution économique, démarrant avec l'occupation américaine en 1915, et depuis le processus de développement de l'industrie a été assez erratique dépendant des mutations affectant le régime économique en place. Pour cette dernière raison, afin de saisir ses principales tendances il nous apparaît logique de les étudier en partant de la cartographie de ces régimes en Haïti.



Rasin, *Pigeons chromatiques*, 2014

Les premiers « effets industrialisant » d'importance de l'économie d'exportation

Un principe nous guide dans la recherche de ces dits effets : c'est qu'un mouvement important d'exportation de matières premières peut, dans certaines conditions, exercer sur l'économie environnante des effets d'entraînement se traduisant par la formation de capital industriel. En ce cas, la fonction de ces nouveaux groupes d'activités peut être double : i) Permettre l'accroissement de la valeur ajoutée de ces matières premières ; ii) Répondre à certains besoins internes de biens industriels de consommation ou de production s'il y a parallèlement la formation de marchés correspondants conséquents.

Un mouvement important d'exportation de matières premières peut exercer des effets d'entraînement se traduisant par la formation de capital industriel

Les données historiques ont montré que la première condition a été remplie au cours de l'époque coloniale de Saint-Domingue ou l'industrie (sous sa forme agroin-

dustrielle : l'agro-industrie sucrière) a été l'un des piliers de l'économie. Mais, suite aux destructions résultant du processus de guerre de libération nationale à la fin du XVIII^{ème} siècle et aux mutations économiques internationales du début du XIX^{ème} siècle son importance a progressivement décliné jusqu'à son recul total. Pourtant, un mouvement de croissance des exportations (surtout du café et du bois) a été observé au cours de ce dernier siècle, dit national, mais du fait de son rythme qui peut être caractérisé comme lent et d'autres circonstances non appropriées ses effets d'entraînement ont été faibles et l'industrie a vainement tenté d'émerger.

Ainsi, comme cela a été évoqué en introduction, c'est dans le cadre du capitalisme dépendant, résultant de l'occupation américaine en 1915, que finalement le secteur industriel va connaître une nouvelle phase d'évolution. Afin de saisir pleinement ses tendances, le nouveau régime économique dit de capitalisme dépendant avec sa base économique initiale est projeté jusqu'au moment de son remplacement en tant que mode dominant de structuration économique, moment que nous situons à la fin des années 1960. Partant de là, on peut considérer, entre 1915 et cette dernière date, ces deux grands mouvements dans le secteur d'exportation, soit :

- a) Le développement d'un nouveau secteur agro-industriel plus diversifié que durant la période antérieure avec :
 - La renaissance sucrière (3 nouvelles entreprises dont HASCO) ;
 - La naissance du secteur du sisal (incluant la fameuse « Plantation Dauphin ») ;

- L'émergence du sous-secteur agro-industriel des huiles essentielles ;

Le développement des effets industrialisants de l'économie caféière (37 entreprises en 1961).

b) La formation d'un secteur minier avec deux branches :

- La bauxite (Reynolds Mining C^o, 1955) et le cuivre (SEDREN, 1961).

Cependant, malgré que ces mouvements d'investissement dans les exportations aient été moins amples que dans les pays environnants de la Caraïbe et de l'Amérique Latine on a observé, comparativement au XIX^{ème} siècle, une dynamique plus significative de formation de marché intérieur. Ce qui a créé de meilleures conditions pour la formation d'un sous-secteur industriel tourné vers la demande interne.

✪ C'est dans le cadre du capitalisme dépendant, de 1915 à 1960, que les secteur et sous-secteur industriels vont connaître une nouvelle phase d'évolution

Effectivement, de 1930 jusqu'au début des années 1960, s'est révélée une tendance à la multiplication des entreprises industrielles travaillant pour cette fraction de la demande globale. Si l'on considère les données de l'IDASH (Institut d'Assurances Sociales d'Haïti) en 1961/62 couvrant les deux plus grandes villes du pays soit Port-au-Prince et Cap-Haïtien, il y a environ 305 entreprises remplissant cette condition soit 90% de l'ensemble

industriel couvert par l'IDASH mais occupant 48% seulement de la main-d'œuvre salariée occupée. Une autre enquête sur l'emploi industriel réalisée en 1979 par le Ministère des Affaires Sociales donne cette évolution de l'effectif de ces dites entreprises : 21 en 1930 ; 41 en 1950 ; 73 en 1960.

Malgré les écarts importants entre ces deux séries de chiffres, ce qui est important c'est qu'elles attestent toutes deux de l'existence de ce sous-secteur industriel travaillant pour la demande interne. Pour la dernière année indiquée, 1960, on dénote au moins 9 branches dont les plus dynamiques de ce sous-secteur industriel étaient les trois suivantes :

Industries alimentaires, bois et tabac ; industries textiles, habillement et cuir ; ouvrages en métaux, machines et matériels.

✪ L'État a joué dans cette nouvelle évolution un certain rôle en accordant des avantages fiscaux et douaniers aux entreprises dites nouvelles

Il n'est pas superflu de rappeler que l'État a joué dans cette nouvelle évolution un certain rôle à travers la loi du 8 Octobre 1949 accordant des avantages fiscaux et douaniers aux entreprises dites nouvelles. À noter, cependant, qu'à la fin des années 1960 l'économie haïtienne va rentrer dans une phase de dépression profonde résultant des difficultés croissantes de la nouvelle économie d'exportation. Les causes ont été multiples, soit :

- La dépression des prix sur le marché international avec la multiplication des pays exportateurs de matières premières dans le Tiers-Monde ;
- La fin du cycle du sisal en Haïti avec désinvestissement de ladite « Plantation Dauphin », la plus grande compagnie locale, et la stagnation des sociétés haïtiennes de sisal ;
- Le déclin des exportations du secteur sucrier avec la stagnation des rendements agricoles et montée de la consommation nationale ;
- La concentration du sous-secteur agro-industriel d'exportation sur les huiles essentielles.

La nouvelle phase d'accumulation dépendante et son impact industriel

Jusqu'à la fin des années 1960, les relations économiques entre Haïti et ses principaux partenaires internationaux relevaient de ce qu'on appelle la « division internationale classique du travail » basée sur la constitution d'un noyau de pays industriels en Occident et la formation du Tiers-Monde dans lequel les pays s'adonnent principalement à l'exportation de matières premières agricoles et minérales. Ce type de relations entre ces deux groupes de pays va être l'objet de certaines mutations à la suite de la grande crise économique de 1929 et de la seconde guerre mondiale du fait du jeu de plusieurs facteurs dont par exemple :

- L'expansion des Firmes Multinationales et leur implantation plus forte dans les pays en voie de développement, dits pays périphériques, à la recherche de coûts en



Rasin, 2 ti-zanmi, 2010

travail très faibles.

- Le poids croissant des produits manufacturés dans les échanges de ces pays tandis que les produits agricoles baissent progressivement.

Pour Haïti en particulier, il faut noter d'abord que vers la fin des années 1960 le gouvernement en place projette l'ambition de faire du pays le « Taiwan de la Caraïbe ».

En outre, on assiste à un retour des investissements américains en Haïti et à l'intensification de la coopération internationale avec un accroissement de l'aide au développement. C'est dans ce contexte que se consolident ces deux voies de développement de l'industrie :

- i) Une montée rapide de la sous-traitance internationale, qui va

principalement se structurer au travers de quatre sous-groupes, soit :

- Textile/habillement/cuir; produits d'artisanat; composantes électroniques; articles de sport et jouets.

À noter qu'en outre cette montée a été facilitée par plusieurs facteurs, dont:

- De nouvelles dispositions commerciales des États-Unis d'Amérique ;
- Des faibles coûts salariaux et un bon niveau de productivité de la main-d'œuvre haïtienne ;
- Des avantages fiscaux et douaniers importants accordés par l'État haïtien aux entreprises exportatrices ;
- La mise en place par l'État de certaines infrastructures à travers, par exemple, la SONAPI (Société Nationale des Parc Industriels) ;
- Un accroissement rapide des unités de production passant de 16 en 1968/69 à 150 en 1981 entraînant une augmentation importante des exportations globales dans lesquelles la sous-traitance contribue pour 17,4% en 1970 puis pour 29% en 1979.

ii) La relance des industries de substitution d'importation, qui englobe un éventail assez large de branches, mais qui se fait cette fois-ci autour de cinq sous-groupes, soit :

Industries alimentaires, boissons et tabac ; textile, habillement et cuir ; ouvrages en métaux et machinerie ; produits chimiques ; produits minéraux non métalliques.

Le taux d'industrialisation passait de 14,1% en 1950/60 à 19,7% du PIB, selon l'IHSI

Cette nouvelle évolution a été rendue possible grâce à la combinaison de ces trois facteurs:

Une croissance plus significative de la demande interne ; une politique très proactive de l'état, qui à travers une nouvelle législation appropriée (lois de 1960, 1963, 1974 et de 1977) renforce les avantages fiscaux accordés antérieurement aux entreprises dites nouvelles; une relance des investissements privés dans ce sous-secteur, qui compte en 1981 292 unités de production alors que la sous-traitance en dénombrait 150.

Ces deux groupes d'investissements, dans la sous-traitance et dans les ISI, font qu'en 1977/78 le taux d'industrialisation était estimé en Haïti par l'IHSI à 19,7% du PIB alors qu'en 1950/60 il était de 14,1%.

Cependant, au cours de la décennie des années 1980 l'économie haïtienne rentre dans une autre phase de dépression profonde provenant du renversement de la conjoncture économique internationale en 1980/82 avec l'éclatement d'une crise dite « crise d'endettement du Tiers Monde ». Pour Haïti, elle va se traduire par de profonds bouleversements économiques avec :

- La perte de plusieurs marchés d'exportation accompagnée de processus de détérioration des termes de l'échange des principaux produits traditionnels d'exportation ;

- Une double crise financière touchant les finances publiques et la balance des paiements ;

- Un marasme économique généralisé affectant tous les secteurs de production de biens et de services.

À noter que pour faire face à cette crise, l'État, aidé de la Communauté Internationale, a développé une politique anticrise avec deux volets : la stabilisation économique et l'ajustement structurel symbolisant ce qu'on a appelé au niveau international le « Consensus de Washington », sous-produit de la « Globalisation » montante dans les années 1980. Malheureusement, les résultats recherchés n'ont pas été obtenus et les effets ont été dévastateurs pour le pays. En particulier, on a assisté au démarrage d'un processus de désinvestissement industriel important de sorte qu'en 1983/84 le taux d'industrialisation avait déjà baissé à 16,6% et en 1987/88 il est estimé à 15,3% seulement.

À partir de 1980, l'économie haïtienne rentre dans une autre phase de dépression profonde

L'embargo commercial décidé par la Communauté Internationale suite au coup d'État militaire de septembre 1991 va être encore plus meurtrier pour le secteur industriel. En effet, à la suite de la mise en place de ce nouveau contexte son taux de participation au PIB va tomber en 1995/96 jusqu'à 8,4% soit un recul de 45% par rapport à la période de pré-embargo.

L'industrie dans le contexte de la phase actuelle de croissance économique végétative

La fin du coup d'état militaire, évoqué auparavant, a été obtenue grâce à une forte intervention de la Communauté Internationale qui, pour la circonstance, comportait un volet militaire et s'est aussi accompagnée d'un retour significatif de l'aide au développement. C'est dans ce contexte particulier qu'une nouvelle stratégie d'intervention économique a été décidée avec la promotion de trois volets essentiels : les programmes d'urgence, la poursuite des programmes économiques traditionnels (stabilisation et ajustement) et les programmes de modernisation économique et de gouvernance. Cette nouvelle stratégie anticrise globale, interrompue en plusieurs fois par des commotions sociopolitiques ou par des chocs exogènes, a finalement permis au pays, à la suite de la décennie dite perdue des années 1980, de renouer avec la croissance économique à partir de 1994/95.

Ainsi, depuis cette année au moins trois phases de croissance économique ont été notées : 1995/2000, 2005/2009 et 2011/2016. Toutefois, on observe qu'il y a, durant la longue période couverte de plus de 20 ans, une grande difficulté à maintenir un taux de croissance d'un niveau moyennement élevé de sorte que les taux obtenus sont à un niveau juste suffisant pour compenser le croit démographique avoisinant 2% par an en Haïti. La croissance est donc purement végétative –voir l'article de CLC publié dans la Revue Rencontre en 2013– et ceci atteste d'une situation de stagnation économique provenant de causes

Évolution des industries manufacturières à partir des données de l'IHSI

| Branches d'activités des industries manufacturières (En millions de gdes const.) | | Industries alimentaires, Boissons et Tabac | Textile, Habillement et Cuir | Produits industriels d'usage divers | Produits minéraux, Ouvrages en métaux et Produits métallurgiques | PIB Industriel |
|--|----------------|--|------------------------------|-------------------------------------|--|----------------|
| | | 2004/05 | Valeur ajoutée | 364 | 300 | 239 (M = 71) |
| | % | 36,6 | 30,2 | 24,0 | 9,2 | 100 |
| 2009/10 | Valeur ajoutée | 329 | 321 | 180 (M = 60) | 80 | 910 |
| | % | 36,1 | 35,1 | 19,8 | 9,0 | 100 |
| 2015/16 | Valeur ajoutée | 678 | 214 | 329 (M = 124) | 58 | 1279 |
| | % | 53,0 | 16,7 | 25,7 | 4,6 | 100 |
| Croissance industrielle (%) | 2005 - 2010 | -9,6 | 7 | -24,6 | -12,0 | -0,4 |
| | 2010- 2016 | 106 | -33,3 | 82,7 | -27,5 | 40,5 |

Source des données : IHSI

structurelles comme : le bouleversement profond qu'a connu, depuis la crise économique internationale de 1980-82, la compétitivité externe de l'économie haïtienne et la longue crise de son modèle de croissance extensif.

Quelle est la détermination du comportement du secteur industriel dans un tel contexte ?

Le nouveau régime économique en place depuis la seconde moitié des années 1990 étant caractérisé, la question centrale qui nous préoccupe maintenant est la détermination du comportement du secteur industriel dans un tel contexte. En effet, vu les objectifs affichés en introduction et compte tenu des nouvelles précisions apportées sur

les mutations économiques contemporaines, il apparaît logique de rechercher les changements intervenus depuis dans le secteur industriel.

Pour mieux comprendre ce qui va se passer, il faut cependant rappeler quelques changements qui ont impacté directement son environnement spécifique au cours de cette longue période.

D'abord, notons les conséquences de la libéralisation formelle et informelle avec une remontée significative du degré d'ouverture de l'économie nationale qui, entre la seconde phase de croissance (2005/2009) et la dernière phase (2011/2016), va passer d'un taux moyen de 57% à un taux voisin de 65%. La cause incriminée étant l'augmentation substantielle du taux de pénétration du marché national par les importations dont une pro-

portion significative et croissante provient de la République Dominicaine. En plus de la libéralisation commerciale, ce nouveau positionnement dominicain n'est pas étranger à l'évolution du change en Haïti comme l'atteste ces données sur le taux de référence de la Banque de la République d'Haïti au cours des trois périodes de croissance :

- Sept.1996 à Sept. 2001 : ce taux est passé de 15 gdes pour 1\$ à 25gdes ;
- 2004/05 à 2009/10 : de 39 gdes à environ 40 gdes ;
- 2010/11 à 2015/16 : de 40,3 gdes à environ 60 gdes.

Comme la monnaie dominicaine a été plus stable, Haïti a été désavantagée sur le plan des prix relatifs : ce qui a rendu la République Dominicaine chaque année plus compétitive.

D'autre part, il faut rappeler des initiatives internationales qui ont débouché sur l'ouverture de nouveaux marchés pour le secteur industriel. Cette nouvelle situation est symbolisée par l'accès à ces différents systèmes commerciaux :

Le Système Généralisé de Préférences ; l'Initiative du Bassin des Caraïbes des États-Unis d'Amérique ; le « Haitian Hemispheric Opportunities through Partnership Encouragement » des USA (HOPE I, devenu par la suite HOPE II); l'Accord de Partenariat Économique de l'Union Européenne(APE) ; le Protocole d'Entente avec le Canada ; et le Caribbean Single Market and Economy (CSME) du CARICOM.

Évolution de l'emploi de la sous-traitance à partir des données de l'ADIH

| | Sept. 2008 | En % | Sept, 2010 | En % | Sept. 2012 | En % | Juil. 2017 | En % |
|---|------------|------|------------|------|------------|------|------------|------|
| Aire métropolitaine de Port-au-Prince / Ouest | 22420 | 89,7 | 22321 | 80,3 | 22206 | 77,3 | 24846 | 56,0 |
| Parc CODEVI / Ouanaminthe / Nord-Est | 2565 | 10,3 | 5500 | 19,7 | 6520 | 22,7 | 8800 | 19,8 |
| Parc de Caracol / Nord | -- | -- | -- | -- | -- | -- | 10750 | 24,2 |
| Emploi total des industries d'assemblage | 24985 | 100 | 27821 | 100 | 28726 | 100 | 44396 | 100 |

Source des données : ADIH

Comment ces nouvelles mutations dans les relations économiques internationales du pays ont-elles influencé la dynamique industrielle, compte tenu bien entendu du jeu de facteurs internes non élucidés ici ?

Sur le plan global, on a de la peine à apprécier ce qui en est résulté réellement pour Haïti sur le moyen terme, si l'on considère par exemple, l'évolution du taux d'industrialisation qui n'a pas cessé de baisser en dépit du mouvement global de reprise économique amorcé en 1994/95. En effet, selon les données de l'IHSI, à la fin de cette première phase de croissance qui s'est interrompue en 2000/01 ce taux est tombé au niveau de 7,7% alors qu'il était de 8,4% en 1995/96. Il est encore au même stade à la veille du grand séisme de Janvier 2010.

Ce n'est que durant la dernière période de croissance économique démarrée en 2010/11, mise en place avec un appui considérable de la Communauté Internationale pour faire face aux conséquences de la

catastrophe naturelle, qu'une reprise industrielle faisant pendant à la nouvelle reprise économique globale a été constatée. En effet, la croissance industrielle brute est d'environ 40% durant cette période alors qu'antérieurement l'économie industrielle avait globalement régressé comme il apparait dans le tableau qui suit. De là, le passage du taux d'industrialisation de 7,8% à 8,1% entre 2010/11 et 2015/16.

Remarquons, par ailleurs, que selon ces mêmes données les branches d'activités industrielles qui ont le mieux profité de ce nouveau contexte sont essentiellement celles-ci :

- Industries alimentaires, boissons et tabac ;
- Produits industriels d'usage divers.

On est étonné de ne pas retrouver la branche « Textile, habillement et cuir » dans ce groupe vu qu'elle symbolise la sous-traitance internationale qui a bénéficié de beaucoup d'attention de la part de l'État et des partenaires internationaux, les États-Unis plus spécialement. Cependant, il faut noter que la sous-branche la plus dynamique des

« Produits industriels divers » ce sont les « Meubles » qui travaille également pour l'exportation.

Mais, si on examine l'évolution des industries textiles on remarque que la période 2004/05- 2009/10 lui a été plus favorable avec un accroissement brut de la valeur ajoutée de 7% alors que pour la période la plus récente elles semblent avoir vécu des difficultés vu la régression de 33%. Cependant, globalement, donc toutes branches confondues, les industries d'assemblage semblent jouer un certain rôle dans l'évolution de l'emploi dans ce secteur.

Le volume d'emploi industriel dans les industries d'assemblage de la sous-traitance s'est réduit significativement : environ 45 000 aujourd'hui contre 120 000 en 1977

En effet, c'est ce que montrent les données de l'ADIIH (Association des Industries d'Haïti) pour la période allant de 2008 à 2017. Il apparaît qu'il y a eu une amélioration de la situation de l'emploi à partir du second mandat présidentiel de Préval (2006-07/2010-11). Mais, la véritable relance de l'emploi de la sous-traitance industrielle s'est faite par la suite puisqu'on enregistre une augmentation de 54,5% entre 2012 et 2017 à comparer au taux de 11,3% entre 2008 et 2010.

Pour terminer avec la question de l'évolution industrielle dans ce nouveau contexte, il convient de noter plusieurs différences par rapport à l'époque de forte croissance de 1968/1980. D'une part, le

volume d'emploi industriel dans ce sous-secteur de la sous-traitance s'est réduit significativement : environ 45 000 aujourd'hui contre 120 000 en 1977, selon une estimation de la BID incluant l'emploi de ladite « Petite Industrie » artisanale. D'autre part, si l'on examine la structure de la valeur ajoutée industrielle globale au cours de la période passée de croissance, on observe qu'il y avait quatre groupes de branches porteuses dont la contribution avoisine ou dépasse le seuil de 5%, soit pour l'année 1976 :

- Industries alimentaires, boissons et tabac : 40,6% ;
- Textile, Habillement et Cuir : 19,1 ;
- Produits minéraux, ouvrages en métaux et produits métallurgiques : 17,6% ;
- Produits chimiques : 6,1% ;
- Industries diverses : 13,9%.

Ces données traduisent deux mouvements économiques d'importance : la dynamique de la sous-traitance internationale qui concernait à l'époque trois catégories de produits dont les produits textiles et les produits électroniques ; celle de la substitution d'importation englobant les industries alimentaires et non alimentaires à l'exemple des produits minéraux, des ouvrages en métaux et des produits métallurgiques. Cette seconde dynamique, on le sait, n'est plus importante aujourd'hui avec l'ouverture intégrale de l'économie nationale et la faible croissance du marché interne. D'autre part, même pour la sous-traitance internationale il y a eu beaucoup de changements avec la

forte concentration de sa valeur ajoutée laissant apparaître un rôle plus que déterminant des industries textiles.

À noter, enfin, une évolution plus positive sur le plan de la répartition régionale des investissements. Dans le passé, en effet, l'emploi des industries d'assemblage était fortement concentré autour de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince. Aujourd'hui, la situation semble plus équilibrée puisque cette région ne concentre que 56% de la main-d'œuvre de ces industries selon les données réunies dans le tableau ci-dessus pour 2017.

Bibliographie sélective

ADIIH : Industries d'Haïti : situation, problèmes et perspectives, PAP, 1981

BRH : Rapport Annuel 2010, PAP Septembre 2012

CADET Charles L. : La spécificité des voies de l'accumulation du capital de l'économie haïtienne, Thèse de Doctorat, EHESS, Paris, 1982

CADET Charles L. : Crise, paupérisation et marginalisation dans l'Haïti contemporaine, UNICEF, PAP, 1996

CADET Charles L. : Le défi de la croissance économique végétative en Haïti, revue Rencontre, PAP, 2013

CAPITAL CONSULT S.A. : Les industries manufacturières en Haïti : caractéristiques et contraintes, PAP, 1982

IHSI : Les indicateurs macroéconomiques, 2000/2015

IHSI : Séries Valeur ajoutée Secteur secondaire, 2000/2015

PNUD : Situation économique et sociale d'Haïti, PAP, 2001

